



Envoyé en préfecture le 18/03/2024
Reçu en préfecture le 18/03/2024
Publié le
ID : 015-211502570-20240314-BP_2024-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VEZELS ROUSSY
20 DES VALLEES
15130 VEZELS ROUSSY

Département
PREFECTURE DU CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC SUR CERE

Séance du 14 mars 2024

Délibération : N° 2024-07

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt quatre le Jeudi 14 Mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 20 DES VALLEES 15130 VEZELS ROUSSY sous la présidence de Monsieur Jean Luc TOURLAN, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 01 mars 2024

Présent(s) :

Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc; Mmes BOLLAERT Maryse, PRADAL Stéphanie, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique

Absent(s) :

Mme LESCURE Céline qui a donné pouvoir à Jean-Luc TOURLAN, Mr PABLO MAX

Secrétaire de séance : CAPREDON Jean-Baptiste

APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2024

DELIBERATION

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le budget primitif 2024 de la commune de Vezels-Roussy article par article

Le budget s'équilibre en recette et en dépense :

à la section de fonctionnement à la somme de 308 746.09 €

et en section d'investissement à la somme de 462 182.55 €

DECISION

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve le budget primitif 2024 tel qu'il s'équilibre ci-dessus.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

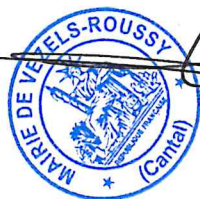
Emis et rendu exécutoire
le 14 mars 2024
Reçu en Préfecture
le 18 mars 2024
Publié ou notifié
le 18 mars 2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 14 mars 2024

Le Maire

Jean Luc TOURLAN



Envoyé en préfecture le 18/03/2024
Reçu en préfecture le 18/03/2024
Publié le
ID : 015-211502570-20240314-BP_2024-BF